



Direction Municipale
des Sports

17

Séance publique du mercredi 28 juin 2023

Convoqué le , le Conseil Municipal de la Ville de Gennevilliers s'est réuni en mairie, Salle du conseil à 20h, sous la présidence de Monsieur le Maire, Patrice LECLERC.

Présents :

Patrice LECLERC, Anne Laure PEREZ, Mohamed SRIFFI, Delia IMCLOU, Gregory BOULORD, Alexandra D'ALCANTARA, Roger DUGUE, Isabelle MASSARD, Breika SAÏF, Elodie HERTEL, Céline NOISELLE, Zineddine BINAKDANE, Zineb ZOUAOUI, Laurent NOEL, Carole LAFON, Christophe BERNIER (arrivé à 21h33), Nadia MOUADDINE (départ à 21h03 représentée par Patrice LECLERC), Ibrahima NDIAYE, Sonia BLANC, Véronique DESMETTRE, Richard MERRA, Khalid DAMOUN, Eloi SIMON, Mohammed DDANI, Aymeric LABADIE, Ahcen MEHARGA, Laetitia GHIRARDI, Christelle NEDELEC

Etaient représentés :

Yasmina ATTAF (représentée par Anne Laure PEREZ), Philippe CLOCHETTE (représenté par Roger DUGUER), Maria Blanca FERNANDEZ (représentée par Laurent NOEL), Sofia MANSERI (représentée par Zineb ZOUAOUI), Christian DESCHENES (représenté par Sonia BLANC), Zine BOUKRICHE (représenté par Alexandra D'ALCANTARA), Aurélie REMACLE (représentée par Eloi SIMON), Fabienne MOREAU (représentée par Isabelle MASSARD), Mariama GASSAMA (représentée par Carole LAFON), Elsa FAUCILLON (représentée par Ibrahima NDIAYE), Jacques BRIFFAULT (représenté par Céline LANOISELEE), Sylvie MOREL (représentée par Véronique DESMETTRE), Karine CHALLAH (représentée par Laetitia GHIRARDI), Sinan KARAKUS (représenté par Christelle NEDELEC)

Absents excusés :

Ibrahima DIALLO, Philippe HALAIS

Ne prend pas part au vote :

Nombre de votes pour : 40

Nombre de votes contre :

Nombre d'abstentions :

Mention du vote : Adoptée à l'unanimité

Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Roller Hockey Gennevillois (RHG) pour aider à la participation du déplacement de l'équipe jeunesse U15 qualifiée en demi-finale du championnat de France à Vierzon (Cher) ainsi que le déplacement de l'équipe première N3 qui s'est également qualifiée pour la demi-finale à Valence (Drôme)

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu le budget primitif 2023,

Vu la demande de l'association Roller Hockey Gennevillois relative à l'attribution d'une subvention exceptionnelle pour aider à la participation du financement des frais de déplacement de l'équipe jeunesse U15 et de l'équipe première N3 aux championnats de France,

Considérant qu'il y a lieu d'accompagner l'association Roller Hockey Gennevillois dont l'équipe jeunesse U15 qui s'est qualifiée en demi finale du championnat de France à Vierzon (Cher) qui s'est déroulé du 15 au 16 avril 2023 ainsi que l'équipe première N3 qui s'est qualifiée en demi finale du championnat de France à Valence (Drôme) qui s'est déroulé le 13 et 14 mai 2023,

Considérant que le développement de la pratique pour tous est un des axes prioritaires de la politique sportive locale,

Considérant la volonté municipale de permettre au plus grand nombre de pratiquer des activités sportives et éducatives,

Considérant que la Ville de Gennevilliers souhaite soutenir l'association Roller Hockey Gennevillois,

DELIBERE

Article 1 : Autorise Monsieur le Maire à procéder au versement de la subvention exceptionnelle à l'association Roller Hockey Gennevillois d'un montant de 1 800 € afin de participer aux frais des déplacements de ces championnats de France .

Article 2 : La dépense qui en résulte sera inscrite au chapitre 65 – nature 6574 – enveloppe 4832

Loi N° 82 213 du 2 mars 1982
Acte reçu par le représentant de l'état

le 05/07/2023

Affiché le 06/07/2023

Exécutoire le 06/07/2023



Le Maire
Patrice LECLERC

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "P. Leclerc", written over a horizontal line.

Signé électroniquement le
Le 5 juillet 2023